



TOUTES &amp; TOUS CHEMINOT·ES

## TRACT AUX CHEMINOTS

CTN Traction

Montreuil, le 19 septembre 2023

MÉTIERS

## ADC : AGISSONS POUR NOS MÉTIERS !

**La CGT a été reçue par la direction des ressources humaines de SNCF**

**Voyageurs**

**le 5 septembre 2023 sur les thèmes de l'emploi et de l'exercice des métiers.**

**Elle a rappelé ses revendications.**

Si la direction annonce une meilleure qualité de la production cet été que l'année précédente, les différents dispositifs « Robustesse » n'auront, malgré tout, pas empêché les plans de transports adaptés, les suppressions de trains, les compositions non-conformes et autres fermetures de places à la vente pour prévenir des défaillances de matériel.

Le manque de personnel, malgré des annonces de réalisation d'embauches supérieures aux années précédentes, ne permet pas d'assurer un service de qualité aux voyageurs de plus en plus nombreux.

## L'EMPLOI

Pour gagner sur nos revendications et l'amélioration des conditions de travail, il faut gagner la bataille de l'emploi. Au niveau national, après 2 années avec un solde négatif (2020 : -106, 2021 : -190), la balance entre le nombre de départs et le nombre d'embauches est redevenue positive (+350). Les quelque 1 000 embauches prévues sur 2023 et 2024 couvrent juste les embauches non réalisées ces dernières années et ne permettent pas d'améliorer les conditions de vie et de travail des conducteurs.

## LA FORMATION « CONDUCTEUR »

Elle doit être de haut niveau pour permettre l'acquisition des connaissances afin d'assurer la conduite des trains en toute sécurité. Elle doit se faire en « double » afin que le stagiaire apprenne les gestes métier. Elle doit être une base solide pour assurer, par la suite, les parcours professionnels et les déroulements de carrière.

## L'ORGANISATION DU TRAVAIL

La CGT revendique des roulements avec des journées de service comprenant, entre autres :

- Des pauses physiologiques. Des sanitaires doivent être disponibles sur chaque lieu de retournement ;
- Des temps forfaitaires adaptés à la réalisation des opérations sur le matériel, pour se rendre dans les différents chantiers et éliminer les crochets courts ;
- La suppression des coupures dans les journées de service ;
- Des temps de Repos Hors Résidence compris entre 9h au minimum et 15h au maximum ainsi que leur compensation par un repos journalier à domicile plus long. Les lieux de couchage doivent être proches des gares et les temps de trajet pour s'y rendre doivent être pris en compte ;
- Le retour à la multi-activités pour diversifier les journées de service ;
- La présence de cheminots formés et en nombre suffisant dans les trains, dans les gares et dans les ateliers de maintenance afin de stopper les transferts de responsabilité sur les conducteurs et améliorer la sécurité des circulations.

## LA RÉMUNÉRATION

La CGT revendique, en plus d'une augmentation générale des salaires, la refonte du système de calcul de la prime de traction. Elle exige l'ouverture d'une véritable négociation sur la prime de traction aboutissant sur une revalorisation des primes de l'ensemble des conducteurs, une simplification du système et une sécurité des primes en cas de maladie ou d'inaptitude.

**TOUS EN GRÈVE LE 26 SEPTEMBRE !**

